



PRIME COVID

MISE AU POINT

Contrairement à une polémique syndicale infondée et stérile, l'**UNSA** a **réellement négocié et obtenu, pour la Tranche 2, une augmentation de la prime exceptionnelle à 25 € au lieu de 20 €**. Le courrier ci-dessous, adressé au Président de Toulouse Métropole avant le comité technique, en témoigne.

En séance, la parole nous a été donnée en deuxième position ; et donc nous avons repris les éléments de ce courrier.

Le succès des revendications syndicales n'est pas le privilège d'un seul syndicat... Quand bien même il serait majoritaire.



UNSA Toulouse Métropole

COPIE

Le 8 septembre 2020

Monsieur Jean-Luc MOUDENC
Président de Toulouse Métropole

Objet : Prime exceptionnelle Covid-19- Nouvelles Propositions de l'**UNSA**

Monsieur le Président

Après avoir pris connaissance du dossier "Prime Covid" qui sera soumis au Comité technique du 10 septembre, vous vous faisons part de nos remarques et de nouvelles propositions.

Le projet de délibération du Conseil Métropolitain prévoit, pour la situation n°2, un montant maximal de 1 000 €. Or, le montant journalier de 20 € sur la période de référence de 40 jours aboutit à 800 € maximum pour les agents éligibles.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir accepter d'élever ce forfait à 25 €, de sorte qu'une prime de 1 000 € soit versée à ces agents mobilisés durant l'intégralité de cette période.

... également votre attention sur les agents de la Direction du Numérique, relevant de la ... mobilisé de manière exceptionnelle pour permettre aux collègues de